# Algérie: ouverture ou statu quo?

Naoufel Brahimi el Mili Saïd Djaafer Ihsane El Kadi Akram Ellyas introduits par Khadija Mohsen-Finan

Décembre 2004



L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Secrétariat de rédaction: Gilles Barbier ©lfri, 2004 - www.ifri.org

Institut français des relations internationales 27 rue de la Procession - 75740 Paris Cedex 15 - France Tél. : 33 (0)1 40 61 60 00 - Fax: 33 (0)1 40 61 60 60

# Sommaire

Introduction de Khadija Mohsen-Finan	p. 2
Intervention de Saïd Djaafer	p. 4
Intervention de Ihsane El Kadi	p. 9
Intervention Naoufel Brahimi el Mili	p. 13
Intervention Akram Ellyas	p. 17
Les auteurs	p. 20

### Introduction

### Khadija Mohsen-Finan

L'élection présidentielle d'avril 2004 a été présentée à Alger comme « la plus libre, la plus démocratique et la plus transparente que le pays ait jamais connue », et ce pour deux raisons essentielles : d'une part, parce que l'armée a fait savoir son « entière neutralité » dans le déroulement de ce scrutin ; et, d'autre part, parce que six candidats étaient en lice. Malgré cela, la réélection d'Abdelaziz Bouteflika paraissait vraisemblable, il fallait simplement donner à ce scrutin un aspect concurrentiel. En réalité, la surprise n'est pas venue du résultat, mais du score : 84,99 %.

Ce « large succès » s'explique par un bilan (1999-2004) qui n'a pas été négatif, d'autant que le président Bouteflika bénéficiait d'une conjoncture favorable : baisse de la violence des groupes armés grâce à la concorde civile, hausse du prix du pétrole, reconstruction d'une diplomatie dont l'image avait été ternie par la guerre civile, signature d'accords commerciaux avec les États-Unis...

En réalité, si les Algériens avaient quelques bonnes raisons de renouveler le mandat de celui qui a désormais associé son image à la paix et à la réhabilitation de l'Algérie dans le concert des nations, ils ont également voté pour un candidat qui, face à ses concurrents, s'est donné les moyens de sa victoire.

Saïd Djaafer pense que, si cette victoire était techniquement possible, voire inéluctable, elle était néanmoins politiquement malhonnête. Bouteflika a, en effet, monopolisé la télévision et distribué massivement argent et logements lors de ses visites dans les *wilayas* (« départements »), tout en abusant d'une administration mise à son seul service. Autant dire que la concurrence n'était pas réelle et que son rival Ali Benflis, que l'armée a décidé de lui opposer, n'avait pas de vraies chances de succès. Outre les moyens dont il s'est doté, le président Bouteflika a bénéficié aussi de deux facteurs qui ont largement contribué à son succès. D'abord, la lutte contre le terrorisme a donné le sentiment aux Américains qu'Alger, qui a combattu l'islamisme armé sur son sol pendant près de dix ans, ne peut se positionner qu'en tant que précieux allié. Ensuite, les militaires, qui redoutent toujours des procès pour les exactions commises lors de la « sale guerre », ont vu leur marge de manœuvre réduite face à un chef de l'Exécutif peu prévisible et pas toujours coopératif.

Ces différents atouts offrent au président les moyens d'un pouvoir fort, lesquels laissent deviner le retour d'un régime présidentiel fort (Ihsane El Kadi), d'autant que le parti du chef

de l'État se pose quasiment en parti unique. En outre, on assiste à un autoritarisme musclé : mise à l'écart des rivaux ; presse muselée, alors qu'elle est réputée pour sa liberté de ton depuis 1989, et journalistes emprisonnés ; clientélisme au cœur du système, corruption. On est bien en présence d'un renforcement du pouvoir présidentiel au détriment du pluralisme politique.

Pour essayer de mieux comprendre le contexte qui a favorisé la réélection d'Abdelaziz Bouteflika et ses implications dans les champs politique et économique, l'Ifri a organisé au lendemain des élections (13 avril 2004), une table ronde réunissant quatre spécialistes algériens. Nous proposons de restituer leurs propos dans le cadre de ce *Policy Paper*.

### Saïd Djaafer

Il peut paraître paradoxal d'essayer de parler de crise du système politique algérien, alors que l'Algérie vient de connaître une élection présidentielle pluraliste qui s'est déroulée, d'après des observateurs de l'Union européenne (UE), « selon des standards européens ». Lorsque même les autres candidats en lice ont abandonné très rapidement la thèse de la fraude électorale, il est presque mal aisé de répondre aux amis de l'Algérie qui affirment qu'on est en démocratie ou bien qu'on est sur le bon chemin de la démocratie. De l'élection présidentielle du 8 avril 2004, il ne subsiste plus qu'une vague présomption de gonflement du taux de participation, mais la victoire d'Abdelaziz Bouteflika n'est pas mise en doute. On peut ajouter à ce tableau que l'Algérie connaît une sérieuse réduction de la violence armée islamiste, qu'elle a toujours ce qu'on a appelé « la presse la plus libre du monde arabe », qu'il y a une pluralité de partis politiques et des caisses assez pleines. Parler de crise politique alors que le président en place a été élu avec 84,99 % des suffrages pourrait presque relever de la mauvaise foi.

Pourtant, il convient de pondérer cette vision idvllique. Dans le monde arabe, il y a une pièce de théâtre très connue, qui est indémodable, dont le titre est Chahid ma chefchi haga, c'està-dire « Le témoin qui n'a rien vu ». On est un peu dans cette situation. Les observateurs de l'Union européenne qui ont parlé de « standards européens » ne mentent pas. Ils sont venus quelques jours avant le scrutin. Ils ont témoigné pour ces quelques jours où ils étaient présents. On peut les croire de bonne foi, mais ce qu'on peut dire aussi, c'est qu'ils ne sont pas en mesure de témoigner des quatre années et onze mois qui ont précédé le scrutin ; or, ces quatre années et onze mois ont, sans le moindre doute, totalement déterminé le résultat du scrutin. Un scrutin peut être, en apparence, techniquement honnête sans qu'il le soit politiquement. Je ne pense pas faire une révélation en affirmant que la vie politique s'est résumée, au cours des cinq dernières années, aux faits et gestes et aux déclarations du président. Et que même la presse la plus libre du monde arabe a structuré d'elle-même son travail autour de Bouteflika. La vie partisane, déjà ankylosée par les années de violence, s'est presque éteinte. Il ne faut pas oublier que, depuis janvier 1992, la logique sécuritaire est devenue la politique par excellence en Algérie. L'état d'urgence est toujours en vigueur, même si le plus haut responsable de l'armée déclare publiquement qu'il ne voit pas d'objection à sa levée. En fait, sur le plan opérationnel de la lutte contre le terrorisme, l'état d'urgence ne sert à rien, mais, sur le plan politique, il demeure très important car il permet de normaliser la scène politique.

Après une période d'institutions d'exception, on a révisé la Constitution en 1996 pour effacer les excès libéraux de celle de février 1989. La fraude électorale a été utilisée pour reconfigurer l'espace politique. Une nouvelle loi plus contraignante sur les partis a été instituée en 1997. Depuis, le pouvoir pratique une lecture exagérée de la loi. Une personnalité notoire comme Ahmed Taleb Ibrahimi n'a pu créer son parti, le ministère de l'Intérieur ayant rejeté sa demande au motif que parmi les membres fondateurs se trouvaient des anciens du Front islamique du salut (FIS). Or, au regard de la loi et de la Constitution, avoir été membre du FIS n'entraîne pas une perte des droits politiques et civiques si l'on n'a pas été condamné par la justice.

Aussi, l'exégèse faite par le ministre de l'Intérieur entraîne-t-elle un bannissement civique des ex-militants du FIS – et ce n'est pas par centaines qu'ils se comptent, mais par milliers. On n'est même pas dans le standard du droit algérien, mais bien dans une situation d'exception.

Les partis existants, quand ils ne sont pas les satellites du pouvoir, sont soumis à des pressions très lourdes. L'ancien secrétaire général du Front de libération nationale (FLN) Abdelhamid Mehri, qui s'était opposé à l'arrêt du processus électoral en 1992, a été éliminé de la direction du parti en janvier 1996. Les acteurs apparents de cette destitution, des apparatchiks du FLN, ont alors prétexté un « complot scientifique ». Citons Abdelhamid Mehri sur cette notion de complot, car ce qu'il dit est essentiel : « Le traitement a consisté en une ordonnance grasse de la part de certains services de l'État qui croyaient, et sans doute le croient-ils encore, que les missions qui leur ont été confiées leur donnent le droit de gérer d'une manière ou d'une autre le fonctionnement des organisations sociales, partis et associations, de promouvoir certains de leurs dirigeants, de sélectionner leurs candidats aux assemblées élues, de réajuster leurs lignes politiques en cas de nécessité, dans le sens qui sied à l'ordre établi. » Et il ajoute : « Cette forme de complot scientifique est, en fait, un composé organique du régime du pouvoir et un instrument de gestion de la démocratie de façade. » Les événements dont je parle ont eu lieu en janvier 1996, mais on n'est toujours pas sorti de ces schémas. Toute velléité d'autonomie d'un parti politique est sanctionnée par des créations de dissensions. Les journaux, qui, au regard de la loi de 1989, pouvaient se créer sur la base d'une simple déclaration, sont désormais subordonnés à un agrément qui permet le filtrage des indésirables. On arrive à une situation où la politique même n'est plus une possibilité en dehors des rôles que le régime assigne à ceux qui font office d'acteurs politiques. Dans un pays entré difficilement dans l'ère de la politique après les événements

d'octobre 1988, il y a eu de la part du pouvoir un processus continu de discrédit de la politique. Le Parlement « pluraliste » n'est pas un lieu de la politique ; il rassemble plutôt des fonctionnaires de la politique. La seule initiative de loi émanant de parlementaires et ayant abouti a porté, il y a quelques mois, sur l'amendement de la loi électorale. Elle est passée, car le pouvoir était soucieux de donner des gages de crédibilité à une élection gagnée d'avance.

De fait, dans la réalité, les partis n'ont pas de contacts sérieux avec la population ; ils ne se posent pas – pas plus, d'ailleurs, que les associations agréées –, comme des médiateurs entre la société et l'État. Même la crise en Kabylie a davantage nui aux partis politiques qu'au pouvoir. La Kabylie comptait des partis qui avaient un certain ressort. La crise, avec l'émergence du mouvement des *Arrouch*<sup>1</sup> a plutôt affaibli les partis politiques existants, sans que les *Arrouch* puissent élaborer des réponses politiques à la situation.

Dans cette lente extinction de la vie politique et publique, les espoirs politiques nés après octobre 1988 ont disparu. Dans tous les secteurs de la société règne une logique de débrouille individuelle. Dans ce contexte, ceux qui font de la politique dans le champ balisé par le pouvoir ne le font pas sur la base d'engagements autour de valeurs ou de programmes. Ils « investissent », au sens le plus commercial du terme, dans la politique devenue un moyen de promotion individuelle, comme d'autres investissent dans l'importexport. Quoi qu'il en soit, tout ce monde ne fait pas de la politique. Celle-ci demeure confinée dans le cercle restreint du pouvoir.

Dans une société usée par les violences et par la paupérisation, la politique est devenue synonyme de cynisme. La crise a généré un personnel politique qui apparaît, peuplant les institutions élues le temps d'un mandat, avant de disparaître. Son passage dans ces institutions ne sert qu'à améliorer sa situation et à lui préparer un confortable recyclage dans le *business*. Dans cette extinction quasi totale de la politique, on assiste au retour à des modes de gestion de parti unique : le pouvoir décide tandis que les structures politiques agréées servent de faire-valoir et lui disent ce qu'il veut entendre. Aussi, Bouteflika a occupé sans discontinuer la télévision publique. Il faut savoir que la majorité des Algériens s'informe grâce à la télévision et non en lisant les journaux. Même si les journaux, tous titres confondus, se vendent à 1,2 million d'exemplaires par jour, la société reste très « largement branchée » sur la télévision publique.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les *Arouch* sont les tribus traditionnelles kabyles (NDLR).

De plus, outre une utilisation totale et monopolistique de la télévision, le président a balayé, dans les faits, la fonction de chef de gouvernement prévue par la Constitution. Dans la Constitution algérienne, qui ressemble sur ce point au modèle français, le chef du gouvernement doit être l'émanation d'une majorité parlementaire, ce qui, ne serait-ce qu'en théorie, donne du poids aux partis politiques. En réalité, Bouteflika a profité de toutes les limitations et entraves politiques mises en place depuis 1992 pour accentuer encore celles-ci. En un mandat se sont succédé trois chefs de gouvernement. Le premier a démissionné en dénonçant l'irrespect de la Constitution par le président et le deuxième a été démis de ses fonctions, car il montrait des ambitions de devenir président. Bouteflika a hérité d'un système verrouillé ;il ne l'a pas ouvert, mais l'a utilisé pour tenter de revenir à la conception du pouvoir qui prévalait sous Haouari Boumédiène

Pour conclure sur les élections selon les standards européens, il convient de rappeler que les six mois qui ont précédé l'ouverture officielle de la campagne électorale, Bouteflika a sillonné le pays en distribuant à tout va de l'argent au niveau des *wilayas* (« départements »). Il a, non sans danger, ressuscité, dans une société fatiguée par les violences et aspirant à un mieux-être, le mythe de l'État providence. Et, bien entendu, l'attrait de la rente a soudé autour de lui les clientèles du régime. Les élections, déjà balisées par la dépolitisation et par l'élimination des candidats qui pouvaient perturber les choses – comme Ahmed Taleb Ibrahimi –, ne pouvaient être perdues par Bouteflika. Le véritable tour de force dans ce scrutin est que le régime a pu convaincre d'autres candidats de se présenter contre Bouteflika, et que l'on se retrouvait dans un jeu où ils pouvaient espérer quelque chose...

Aujourd'hui, en 2004, l'Algérie présente de singulières similitudes avec la situation qui prévalait avant les événements d'octobre 1988. C'était une période de parti unique, où les médiations politiques et sociales instaurées par le régime souffraient d'un tel discrédit que le moindre petit problème dans une région du pays mettait directement en cause le sommet du pouvoir.

Les émeutes d'octobre 1988, qui ont constitué un moment majeur pour l'intrusion de la société algérienne dans le cours des événements politiques, avaient permis aux forces de changement disparates de s'exprimer et de tenter de s'organiser. Islamistes, démocrates, laïcs exerçaient une pression vers le changement. Même au sein du régime, les partisans du changement semblaient l'emporter sur ceux du *statu quo*. L'intérêt social pour la politique a sans doute atteint un pic durant les années 1988-1991. L'ébauche d'une vie politique à réelle signification sociale allait être durablement contrecarrée. Elle est désormais inexistante.

Les espérances démocratiques en Algérie ne sont plus de mise. Le régime algérien n'est qu'une version améliorée et vraisemblablement plus maligne du régime tunisien. Pour

comprendre cela, il faut voir dans le vote unanime du 8 avril 2004 – qu'il convient de pondérer par un taux d'abstention de 42 % – la manifestation de ce long processus de laminage des avancées politiques enregistrées entre 1988 et 1992.

Techniquement, aujourd'hui, on peut obtenir en apparence des scrutins selon les standards européens, sans être réellement dans le jeu démocratique. Et, d'une certaine manière, l'Algérie offre une sorte de solution au dilemme occidental, selon lequel, d'un côté, on souhaite que le monde arabe se démocratise, mais, de l'autre, on craint que cette démocratie ne donne des pouvoirs indésirables. Le régime algérien apporte cette solution. Il reste que ce retour à la situation d'avant 1988 ne signifie pas que la crise que connaissent l'État et le pays se soit miraculeusement estompée. La crise est toujours là, et elle n'est pas traitée. L'état d'asthénie politique où le pays est maintenu risque, en cas d'évolution négative de la conjoncture pétrolière (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui), de le rappeler cruellement. Il existe toujours un problème majeur de représentation sociale des intérêts. Il va de soi que la société algérienne aspire à une véritable vie politique. Le contexte actuel montre déjà que l'ersatz de vie politique qui a été créé ne constitue pas une réponse satisfaisante. Comme avant octobre 1988, ce sont les mêmes questions qui se posent au régime : doit-il ouvrir sérieusement le champ politique ou continuer à privilégier le statu quo comme horizon stratégique ? À mon sens, jusqu'à présent, il n'existe aucun indice indiquant qu'on s'oriente vers l'ouverture. La question se pose plutôt en termes de statu quo et de régression, pas plus.

### Ihsane El Kadi

Ceux qui se sont intéressés de près à l'élection présidentielle doivent savoir que deux lectures se sont affrontées au sujet de ce qui s'est déroulé. Selon la première, ce sont les militaires qui ont décidé que le président sortant, Abdelaziz Bouteflika, devait repasser et faire un deuxième mandat, et qu'il n'y serait jamais parvenu sans leur soutien. Selon la seconde lecture – qui est un peu la mienne aussi –, la volonté du président Bouteflika de faire un deuxième mandat s'est imposée aux militaires et ceux-ci se sont finalement résolus à accepter sa candidature. Il y a donc eu un deuxième mandat du président Abdelaziz Bouteflika, un peu malgré les militaires, ce qui, vous allez le constater, est assez différent de la première lecture.

Je pense qu'on peut dire qu'avec l'élection du 8 avril dernier il y a une parenthèse, une période politique qui se referme, période qui a été ouverte par les événements d'octobre 1988, dont la première conséquence a été, en 1992, de dissocier à la tête de l'État algérien la fonction présidentielle de l'institution militaire. Il faut se rappeler que, depuis le coup d'État du 19 juin 1965, l'État algérien est dirigé par l'armée : le colonel Boumédiène d'abord, le colonel Chadli Benjedid ensuite. En 1992, l'armée est obligée de faire appel à un civil, un « historique », Mohamed Boudiaf ; une donnée nouvelle qui prépare lors de cette période politique une situation de crise. Une ambivalence, une cohabitation se met en place, même i on peut considérer qu'à partir de 1994 l'armée a tenté de réunifier les fonctions de pouvoir en faisant nommer le général Zéroual à la tête de l'État, le général Zéroual étant issu du ministère de la Défense au moment où il a été élu.

Cette période-là est sur le point de se terminer, avec le retour à un régime présidentiel fort qui, à mon avis, va encore se renforcer dans les mois et les années à venir, avec tout de même beaucoup de subtilité, de nuances et d'enjeux qui restent ouverts. La différence par rapport à la période d'avant 1988 est que la fonction présidentielle est ici occupée par un civil. C'est la première fois depuis 1965; le président Ben Bella avait alors une autre légitimité et il a été destitué par les militaires. Donc il faut pour bien comprendre cette nouvelle situation, essayer de se remémorer un peu l'accord par lequel les militaires ont parrainé la candidature de Bouteflika la première fois, en 1999. On peut dire que, fin 1998, la haute hiérarchie de l'armée algérienne se trouvait dans une très mauvaise posture : elle sortait de six années de guerre où elle avait réussi à dresser contre elle une grande partie de l'opinion algérienne. Mais, à l'extérieur, à cause de la facon dont elle a conduit la lutte

antiterroriste (de manière tout à fait discutable et condamnable), l'armée algérienne passait pour responsable en grande partie de l'ouverture du chapitre de la violence, parce qu'elle avait opté pour l'interruption du processus électoral et la dissolution du Front islamique du salut (FIS), qui venait de gagner en partie l'élection législative de 1991-1992. L'armée avait besoin de quelqu'un pour redorer son blason, pour la protéger au niveau international. On se rappelle qu'à l'époque il y avait les organisations non gouvernementales (ONG) qui enquêtaient sur les massacres de 1997 en Algérie ; on se rappelle du contexte extrêmement difficile pour les responsables algériens de l'époque, des accusations qui pleuvaient sur eux ; il s'avérait alors que le candidat Bouteflika, grâce à ses contacts internationaux était le candidat idéal pour que se rétablisse une certaine normalité dans les rapports avec l'extérieur, ce qui passait pour le plus important à ce moment-là. Il se trouve que l'accord adopté avait fait l'objet d'une négociation comportant le respect, par le président une fois élu, des zones d'influence de l'armée, en particulier la lutte sécuritaire, mais aussi dans d'autres domaines. Cet accord-là a fait long feu... On pouvait s'en douter, notamment ceux qui connaissent Abdelaziz Bouteflika, les militaires et leur façon de diriger et de goûter la solitude du pouvoir. Il était entendu dès le départ que cette cohabitation allait s'avérer très difficile.

Mais, chemin faisant, il y a deux événements qui ont, à mon sens, accéléré la crise de cohabitation. Le premier événement, c'est incontestablement le 11 septembre 2001, qui a modifié la donne au niveau international et qui a changé l'opinion internationale au sujet de la lutte antiterroriste. Il a rendu tout à coup beaucoup plus tolérables une série de pratiques qui ont pu être menées par les militaires algériens. Le second événement, peut-être aussi inattendu que le premier, c'est une très nette amélioration de la situation financière de l'Algérie, qui a fait que les politiques de l'État providence, devenues impensables à la fin des années 1990, pouvaient être de nouveau menées en Algérie, avec le rattrapage social et le rattrapage au niveau des infrastructures, et non pas la poursuite de l'ajustement et de la stabilisation. Au moment où Bouteflika est arrivé, c'étaient des politiques impopulaires, des politiques de vérité du marché qui ne risquaient pas d'avantager le président en place. Donc ces deux éléments ont accéléré la crise de la cohabitation, et les militaires ont commencé à se rendre compte qu'ils n'avaient plus besoin d'un protecteur comme Abdelaziz Bouteflika car, au niveau international, ils redevenaient fréquentables. Dans l'autre sens, le président Bouteflika occupant une fonction politique de première ligne, avec de l'argent qui s'accumulait, commençait à pouvoir profiter d'une plus grande marge de manœuvre et à ne pas être obligé d'accepter une tutelle, aussi discrète fut-elle, des militaires. La crise s'est amplifiée à partir de 2002, de manière encore plus sensible et encore plus évidente. Les terrains sur lesquels elle s'est développée sont les terrains traditionnels. Ce n'est que

maintenant, au bout de dix ans, que l'on voit les typologies des terrains d'affrontement entre l'institution présidentielle et l'institution militaire. J'en recense cinq rapidement :

- le contrôle des nominations, qui est un territoire de bataille en fonction des attributions constitutionnelles des uns et des autres ;
- la gestion du dossier sécuritaire et du FIS, dossier stratégique qui a été pendant longtemps
  l'objet d'un véritable enjeu de pouvoir et qui oriente la politique sur les questions essentielles
  du terrorisme et du devenir politique du FIS.
- le contrôle de la classe politique et des partis politiques. Il faut se rappeler que, lors d'un premier scénario de conflit entre l'institution présidentielle et l'institution militaire en 1990, en 1997-1998, alors que le président Zéroual tentait de s'autonomiser ou plus précisément le couple Zéroual-Bechine, car le président Zéroual tout seul n'était pas grand-chose, le couple Bechine-Zéroual ou, dans le sens hiérarchique, Zéroual-Bechine, a tenté de prendre quelque autonomie à l'égard de l'armée, il y a eu une crise par bien des aspects semblable à celle survenue en 2003 avec le Rassemblement national démocratique (RND) et qui, depuis deux ans, s'est manifestée par la lutte pour le contrôle du principal parti majoritaire à l'Assemblée nationale. Cette fois, la crise, la bataille concerne le Front de libération nationale (FLN), il y a donc des similitudes ;
- le contrôle des médias, et notamment de la presse écrite ;
- et puis un chapitre devenu important et qui va l'être de plus en plus pour les stratégies de pouvoir, dans les années qui viennent : le contrôle du monde des affaires.

Voilà donc cinq terrains où se sont opposés de manière plus ou moins brutale, plus ou moins ostentatoire ou discrète selon les cas, armée et présidence. On peut dire que, sur aucun de ces territoires, les militaires ne sont arrivés à s'imposer. Prenons l'exemple des affaires. Il y a beaucoup de nouveaux riches en Algérie qui sont liés à l'armée, qui ont bâti leur fortune avec les militaires et qui n'ont pas réussi à continuer à peser dans la mutation du capitalisme algérien en cours, parce que l'équipe présidentielle arrivée au pouvoir a stoppé cette évolution et a tenté de construire en parallèle d'autres courants d'affaires plus importants, censés porter les projets politiques des uns et des autres.

Ainsi, depuis un an, j'ai pris le risque de dire que les décideurs n'étaient plus des décideurs, et qu'en ce qui concernait l'échéance présidentielle, à cause de tous ces éléments, ils étaient en train de perdre la bataille. Le système politique est en train d'évoluer. Je pense que le 8 avril l'a montré de façon inattendue et spectaculaire, mais de toute façon inscrite dans les faits. Donc la question qui se pose aujourd'hui c'est celle de l'avenir de cette dualité, de ce rapport double. Je pense que le régime présidentiel va continuer à s'imposer, qu'il y aura une forme de normalisation de la vie politique autour de la première institution qu'est la

présidence. Je pense qu'aucun des protagonistes de ce conflit et de cette compétition n'a de projets de promotion de la liberté, ce qui n'est pas du tout le cas du président Bouteflika. Par expérience, l'Algérie, a pu constater que, quand elle est plongée dans des phases d'affrontements aigus entre l'institution présidentielle et l'armée, paradoxalement cela ouvrait quelques espaces de mouvement dans la société, alors trop occupée par la guerre. Se faisaient jour dans la presse, dans le mouvement syndical, parfois même dans des franges de la classe politique, des possibilités d'aller plus loin. Il se trouve que le scénario actuel d'un pouvoir présidentiel fort n'est pas un scénario réjouissant dans la perspective de l'ouverture. Nous sommes donc plutôt dans un statu quo, mais un statu quo flou où le rapport de force va encore se dégrader, au détriment de l'armée et au profit de la présidence. Toutefois, il restera des lignes rouges qu'un pouvoir présidentiel fort d'émanation civile ne pourra pas dépasser, en tout cas pas pendant le mandat actuel. La Constitution algérienne prévoit deux mandats seulement, comme aux Etats-Unis, pour le président, et la question s'est vite posée de savoir si Bouteflika allait profiter de sa victoire électorale pour la changer, procéder à une révision en profondeur, et supprimer cette disposition, de sorte à faire un troisième mandat, voire plus – on a vu ailleurs que c'était possible – et remodeler le partage des pouvoirs. On a dit que le chef de gouvernement était l'émanation du Parlement : c'est une disposition très importante, qui est le fruit direct des événements d'octobre 1988 ; nous avons un chef de gouvernement supposé être l'émanation de la majorité parlementaire, et le président Bouteflika s'est toujours dit hostile à cette disposition de la Constitution parce qu'elle constitue, selon lui, un bicéphalisme de l'exécutif qu'il fallait casser. Les militaires s'y sont opposés. C'est un terrain sur lequel ils ont tracé une ligne rouge. Ils se sont opposés à cette révision-là. Je pense donc que cela restera encore le cas, que de ce point de vue-là, il restera un statu quo.

De même pour la question de l'islamisme : il y a des points sur lesquels Bouteflika ne pourra pas revenir tels que la gestion de l'armée, c'est-à-dire des carrières des militaires, de la haute hiérarchie, des nominations, etc. Tout cela constitue, à mon sens, un territoire d'exclusion pour le pouvoir présidentiel. En conclusion, nous sommes en train de revenir vers un pouvoir présidentiel fort, qui ressemble un peu à ce qu'il y avait avant 1988, mais ce n'est en même temps pas tout à fait le cas, parce qu'il y avait certaines prérogatives régaliennes du président que l'actuel président ne pourra pas reconquérir, cela restant encore, à cause des élections 1992, un territoire que l'armée voudra continuer à contrôler.

### Naoufel Brahimi el Mili

La presse algérienne donne deux chiffres intéressants : durant le mandat présidentiel qui vient de s'écouler 46 milliards de dollars ont été engagés, dont 30 dans des dépenses publiques. De manière schématique, il se résume à un mélange d'État providence et d'État spectacle. Maintenant, on est devant un second mandat : la légitimité des urnes, même si elle est assujettie à quelques interrogations<sup>1</sup>, est globalement établie. Sur le plan international, la légitimité du prochain mandat se joue sur la question économique: c'est-à-dire que la communauté internationale attend que le régime, et le président en tête, s'ouvre aux échanges. S'il ne pratique pas cette ouverture, il perdra toute crédibilité, les chiffres parleront d'eux-mêmes, et la réalité des intentions des autorités apparaîtra clairement.

Alors, quel sera le chemin pour atteindre cette légitimité économique? Il sera inévitablement pavé d'une série de réformes. Prenons l'hypothèse que ce second mandat va inaugurer ces réformes. En Algérie, le mot « réforme » est associé à l'exercice de l'équipe gouvernementale dirigée par Mouloud Hamrouch. Mouloud Hamrouch, a été forcé de mener des réformes à cause d'une accumulation de dettes, et du cours extrêmement bas du baril de pétrole. Ses réformes ont abouti à quelques réalisations : de 1989 à 1991, c'est-à-dire la fin du monopole du commerce extérieur²; la création d'une banque d'Algérie comme entité indépendante établie dans ses prérogatives d'institution d'émission; la dévaluation du dinar pour une meilleure conformité avec le marché; le traitement pragmatique de la dette (reprofilage et rééchelonnement). Ces réformes structurelles répondaient à une double nécessité, politique et économique. Politique, c'était les événements d'octobre 1988³, économique, c'était par exemple le choc pétrolier de 1986 qui a mis à nu les déficiences de la gestion planifiée. Ensuite, le gouvernement de Mouloud Hamrouch a quitté le pouvoir en juin 1991, dans les conditions que l'on sait⁴.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La prime au candidat sortant était trop flagrante car les challengers ont été handicapés : le candidat du Front de libération nationale (FLN) a vu les avoirs de son parti gelés par décision de justice. L'autre candidature d'envergure a été invalidée.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La loi du crédit et de la monnaie ouvre les importations au secteur privé et établit la convertibilité du dinar pour des opérations commerciales.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Émeutes populaires dont la répression officielle a fait environ 200 victimes.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Il serait temps de rappeler que Bouteflika, juste après octobre 1988, a fait cette déclaration à laquelle il est resté fidèle : « La population voulait du pain, on lui a donné de la démocratie. » C'est là sa façon d'opposer pain et liberté. Aussi a-t-il donné du pain, mais de démocratie, point! Nous avons donc là un président qui fait non seulement des promesses électorales, mais aussi des menaces électorales. Les unes sont mieux observées que les autres.

Désormais, nous avons des fondamentaux macroéconomiques qui présentent une nette amélioration : au 30 décembre 2003, on parle de 36 milliards de dollars de réserves, ce qui est un record. Et le montant de la dette est à son niveau le plus faible. Ces performances économiques contrastent avec un bilan sociopolitique assez tragique. En 1980, le Produit intérieur brut (PIB) par habitant était de 3 550 dollars. En 2002, il était presque deux fois moindre : 1 870 dollars. Parmi les réformes structurelles qui ont assaini l'économie du pays, il y a eu de timides tentatives de privatisation qui ont abouti. Quel en est le bilan ? Il en est résulté une petite industrie privatisée au profit du secteur privé national (hors investissements directs étrangers donc) et, surtout, le transfert de propriété de l'État vers un groupe privé indien de l'usine emblématique d'Al-Hadjar<sup>5</sup>. De 1999 à 2003, on a confondu réformes structurelles et privatisation. Pendant quatre ans, on a dressé des listes d'entreprises privatisables. Or, on n'a pas suffisamment travaillé sur l'environnement juridique et social.

Dès 2002, la dépense publique s'est creusée avec les dépenses électoralistes et, aujourd'hui, il y a des rendez-vous où le pouvoir est attendu : l'adhésion à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC)notamment qui nécessite le suivi de procédures qui font 800 ou 900 pages, ne peut reposer sur des seuls discours. Qu'est-ce que l'on a changé dans l'environnement juridique ? Quelles sont les réformes ? Là seuls les faits comptent, et non les grands discours. C'est un rendez-vous où la lecture de la situation est binaire : soit on adhère, soit on n'adhère pas. On peut disposer d'un petit moratoire, mais, à l'OMC, la situation la plus inconfortable est de rester éligible très longtemps. Donc sur ce point rendez-vous est pris pour fin 2004. Évidemment, il y a aussi le partenariat avec l'Union européenne (UE), qui comporte trois volets : social, économique et culturel. Encore une fois, la situation se révèle binaire, car les critères de l'UE sont très précis. Ainsi on l'a vu, les réformes sont quasi inévitables. L'inconnue, c'est le rythme auquel on va les conduire, et à qui elles vont profiter ?

Le marché du travail et le travail en soi sont, comme partout dans le monde , facteurs de

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> On l'a forcé à démissionner pour qu'il n'y ait pas d'alternative possible.

stabilité sociale. Qui sont les principaux employeurs? D'abord, l'administration algérienne, qui est le secteur le plus pourvoyeur d'emplois. Elle compte un effectif de 1,4 million de fonctionnaires, dont plus d'un quart de femmes. Les Assemblées populaires des *wilayas* (APW) emploient, elles, 5 millions d'agents. Nous avons en Algérie une moyenne de 4,5 fonctionnaires pour 100 habitants avec un taux d'encadrement très faible : les cadres ne représentent que 3 % de l'ensemble des salariés.

La question n'est pas « le plus d'État » ou « le moins d'État » mais « le mieux d'État ». Comment peut-on aboutir à un « mieux d'État » ? Doit-on libéraliser, réformer ? En 2002 s'est déroulé un colloque à Alger sur l'environnement de l'investissement, d'où je suis rentré avec un chiffre intéressant. En 2000, on estime à 20 000 les investissements bloqués pour des raisons administratives : lenteur d'obtention des autorisations administratives, de terrains, de crédits bancaires, etc. Pour y remédier, on suggère notamment de réformer le statut des fonctionnaires ainsi que l'État afin d'encourager l'investissement et la privatisation par la « débureaucratisation » de la décision économique. Mais jusqu'à quel point peut-on « débureaucratiser » et dépolitiser ? Qu'on débureaucratise, soit, mais pour dépolitiser c'est plus compliqué. Donc, là aussi, c'est la limite de l'exercice. Bien sûr, il y a des mesures de décentralisation à l'étude et cinq cent mille emplois de fonctionnaires seront remplacés par des emplois contractuels. Là aussi, le budget de l'État s'en ressentira. Mais il ne suffit pas de travailler sur l'administration pour dépolitiser la prise de décision économique.

L'autre grand chantier est la modernisation du secteur bancaire. Ali Benflis, alors Premier ministre, venu en visite de travail à Paris en janvier 2003, a annoncé que 2003 serait l'année de la réforme bancaire. L'une des entraves était en effet l'accès au crédit. Il y a donc eu une véritable volonté politique qui s'est marquée par la dimension économique forte de plus d'un tiers des ministères crées, dont un était entièrement consacré à la réforme bancaire. De plus, dans le plan de soutien de la relance économique, qui comporte 525 milliards de dinars d'investissements, 1,5 milliard ont été alloués à la modernisation du système bancaire. Cela pour dire à quel point le système bancaire souffre de retard. Seulement un Algérien sur deux dispose d'un compte bancaire, et si je voulais être technique, je vous donnerais le taux des échanges interbancaires, lesquels sont de 0,18 par habitant, Cela ne vous dit rien, mais à titre comparatif, en Tunisie, ils sont de 3 par habitant. Par ailleurs, on constate aussi que le maillage bancaire reste très faible : aujourd'hui, on estime qu'il y a, La Poste comprise, un guichet pour

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> C'est en effet la plus grande usine de sidérurgie du continent africain.

25 000 habitants. L'objectif officiel annoncé par les autorités est d'aboutir à 100 000 créations d'entreprises, générant 2 millions d'emplois dont 1 million de permanents. Et, là, dans ces 100 000 créations d'entreprises sur cinq ans, on retrouve les 20 000 intentions d'investissements annuelles déjà évoquées qui n'ont pas eu lieu en 2000 : donc le gouvernement sait ou bien savait...

C'est un pacte social facteur de stabilité, et je dirais que ce régime sera « légitime » une fois la loi sur les hydrocarbures votée<sup>6</sup>. Tel sera le grand défi de ce régime. Et ce sera un grand pas vers son intégration dans la communauté économique.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Les syndicats se sont toujours opposés à cette loi régulièrement mise à l'ordre du jour car elle tend à mettre en concurrence la SONATRACH, compagnie pétrolière algérienne, sans autre avantage, et ses principaux rivaux internationaux pour l'exploitation du sous-sol algérien.

# **Akram Ellyas**

### L'obsession de l'image internationale de l'Algérie

L'image internationale de l'Algérie a toujours constitué une donne importante pour le pouvoir algérien, mais aussi pour l'opinion publique algérienne. En 1999, durant la campagne de l'élection présidentielle, Abdelaziz Bouteflika a constamment promis que, grâce à lui, l'image de l'Algérie serait réhabilitée auprès de la communauté internationale. Dans son bilan présenté à la presse internationale début 2004, cette réhabilitation figurait, d'ailleurs, en bonne place, le président algérien estimant que son action avait largement contribué à améliorer l'image d'un pays ravagé par la violence durant les années 1990. Ce discours sur l'image reste, bien entendu, à usage intérieur. C'est un discours d'une grandiloquence qui, malheureusement, fait mouche depuis l'indépendance. Les Algériens, même s'ils sont dans l'opposition, demeurent très soucieux de l'image de leur pays. Il est patent que la « décennie noire » a énormément ébranlé leur confiance en l'Algérie. Se retrouver un peu mieux traités, du moins en apparence, par les médias et par les gouvernements internationaux, a donc mis un peu de baume au cœur d'un peuple qui s'est longtemps senti abandonné par la communauté internationale. De même, les attentats du 11 septembre 2001, à New York, mais aussi ceux du 11 mars 2004, à Madrid, ont énormément « aidé » l'Algérie à brouiller son reflet d'extrémisme. Quant aux attentats du 16 mai 2003, à Casablanca, ils ont braqué les projecteurs sur le Maroc, qui est devenu dès lors, pour les médias occidentaux, le pays du Maghreb où l'islam radical se révèle le plus « virulent ».

# Le rapport à la France

La France est le premier partenaire économique, mais aussi politique de l'Algérie ; les deux pays vivent une sorte d'idylle, renforçant leurs relations depuis quelques années et affichant un volontarisme fort dans cette collaboration : d'abord, on a eu droit à la visite de Bouteflika en juin 2000, à Paris, puis à sept séjours du président algérien en France. Ensuite a eu lieu en France l'année de l'Algérie, malgré d'assez vives critiques de la part de l'opposition algérienne, qui considérait que ce genre de manifestation était mal venue quelques mois après le Printemps berbère de 2001. Il y a eu aussi la visite d'État de Jacques Chirac en mars 2003, à Alger, fameuse puisqu'elle est survenue quelques jours avant le déclenchement de la guerre en Irak, et l'on se souvient du bain de foule impressionnant du président français. Un grand moment d'émotion en tout cas, et une mise en scène assez forte.

Et puis, récemment, à la grande surprise des observateurs internationaux, s'est exprimé le soutien plus ou moins discret de l'Élysée, avec une bonne partie de la classe politique française, au président algérien. Un peu comme si le pouvoir français avait aussi pesé, de toute son influence ainsi que de tous ses réseaux, dans la décision des militaires algériens de laisser Bouteflika briguer un second mandat. Nous avons tous également en tête la visite du président Chirac à Alger, pour vingt-quatre heures – enfin, dans la journée –, les résultats officiels du scrutin venant d'être à peine annoncés. Une initiative peu commune, qui a beaucoup fait jaser à Alger. Qu'entendait faire le président Chirac en se rendant dans la capitale algérienne ? Était-ce pour entériner de manière définitive la réélection de Bouteflika, ou pour porter le sceau final sur une période d'incertitude ? Le débat est ouvert à ce sujet... Quoi qu'il en soit, la France reste dans le jeu algérien, et de manière assez importante vis-àvis du Palais d'El-Mouradia, donc de la présidence algérienne.

# Le rapport à l'Europe

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le processus euro-méditerranéen est finalement presque aussi vide que l'Union du Maghreb arabe (UMA). Les choses n'avancent pas beaucoup, et l'Algérie joue bien son rôle de barrage à l'immigration clandestine. Le second point concerne, bien sûr, la loi sur les hydrocarbures. L'Europe du Sud et une partie de l'Europe du Nord dépendent des hydrocarbures extraits du sous-sol algérien, et l'enjeu pour les années à venir va porter sur l'évolution de cette loi sur les hydrocarbures. Comment, pour les Européens, faire en sorte que la situation énergétique algérienne soit stabilisée, sécurisée? Pour certains, cela peut passer par une privatisation pure et simple de la Sonatrach, la compagnie pétrolière algérienne. Les Algériens connaissent bien des difficultés, en tout cas, et le pouvoir actuel, avec son équipe qui a été reconduite, a du mal à faire passer une loi sur les hydrocarbures un peu moins ambitieuse, laquelle ne privatiserait pas la Sonatrach, mais la mettrait à égalité avec d'autres compagnies pétrolières, y compris locales et privées.

### Le rapport aux États-Unis

La prudence s'impose pour ce qui est des relations algéro-américaines. On peut se contenter de la vision algérienne, et se convaincre que l'idylle est totale ; que les États-Unis ont jeté leur dévolu sur l'Algérie ; que les États-Unis ne jurent que par l'Algérie dans le Maghreb ; que les États-Unis sont épatés par l'Algérie dans sa lutte contre le terrorisme ; que les États-Unis veulent faire rentrer l'Algérie dans l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). S'il est vrai que se font jour quelques initiatives américaines dans cette région, il faut savoir que, pour le Pentagone, l'armée algérienne n'est ni plus ni moins importante que l'armée libanaise. D'où vient donc le discours des autorités algériennes ? Est-ce une

démarche initiée par une partie des militaires algériens pour justement compenser l'axe en train de se mettre en place entre la présidence algérienne et la France ? Est-ce une manière de prendre un pari sur l'avenir en se disant que ce qui a manqué à l'Algérie dans les années 1990, c'était ce genre de soutien ? Pour le moment, le jeu reste ouvert, parce que ce genre d'appel se double d'une intention de modernisation de l'équipement de l'armée algérienne. Pour autant, si demain les États-Unis décident, pour une raison ou pour une autre, d'améliorer leurs relations stratégiques avec l'Algérie, ils y créeront les mêmes contradictions qui se posent aujourd'hui à un pays comme l'Égypte. Ce pays a une attitude plus ou moins schizophrène, qui consiste à critiquer l'action américaine, notamment en Irak, et dans le même temps à chercher à être le bon élève proche des Américains. Pour le moment, il n'y a pas beaucoup de choses concrètes, si ce n'est divers appels du pied d'officiels algériens, appels encore restés sans effet.

### Les auteurs

### Naoufel Brahimi el Mili

Docteur en science politique, Naoufel Brahimi el Mili enseigne l'économie politique du monde arabe à l'Institut d'études politiques de Paris, et publie régulièrement ses analyses dans les médias français et algériens. Il a notamment participé à l'ouvrage dirigé par R. Leveau, *Afrique du Nord, Moyen-Orient. Espace et conflits* (Paris, La Documentation française, 2004) ainsi qu'à un article sur les élections présidentielles algériennes de 1995 (revue *Esprit* [mars 1996]).

# Saïd Djaafer

Diplômé en science politique, Saïd Djaafer est journaliste depuis 1984. Il est, depuis 1996, chroniqueur politique pour un média algérien et prépare actuellement une étude sur le blocage du processus de changement en Algérie.

### Ihsane El Kadi

Diplômé d'économie politique, Ihsane El Kadi est journaliste indépendant à Alger. Engagé dans les luttes syndicales et démocratiques des années 1980, il a participé à la fondation du quotidien français *La Tribune*, qu'il a dirigé de 1994 à 1996. Correspondant de multiples médias, dont le quotidien français *La Croix*, il est présent dans le débat algérien par une chronique hebdomadaire dans *Le Quotidien d'Oran*.

# **Akram Ellyas**

Journaliste au quotidien économique et financier parisien *La Tribune*, où il est spécialiste des questions d'économie internationale, Akram Ellyas a publié plusieurs ouvrages sur le Maghreb et prépare actuellement un essai sur la crise algérienne. Il a aussi contribué à une étude publiée par l'Ifri (*Algérie, une improbable sortie de crise,* Paris, Ifri, « Note de l'Ifri n°37, 2002).

### Khadija Mohsen-Finan

Chargée de recherche à l'Ifri et enseignante à l'Institut d'études politiques de Paris, Khadija Mohsen-Finan a notamment dirigé une note de l'Ifri sur l'Algérie (*Algérie : une improbable sortie de crise*, Paris, Ifri, 2002).